

## CANADA

# Débats de la Chambre des Communes

### COMPTE RENDU OFFICIEL

Samedi 6 mai 1939.

La séance est ouverte à onze heures.

#### BANQUE ET COMMERCE

##### ADOPTION DU SIXIÈME RAPPORT

M. W. H. MOORE (Ontario) propose l'adoption du 6e rapport du comité permanent de la banque et du commerce.

(La motion est adoptée.)

#### OFFICE DU POISSON DE CONSERVE

##### ORGANISATION DU MARCHÉ DE POISSON DE CONSERVE

L'hon. J. E. MICHAUD (ministre des Pêcheries) propose que la Chambre se forme en comité pour étudier un projet de résolution ainsi conçu :

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour instituer un office dont le nom sera l'office du poisson de conserve qui sera autorisé à faire enquête sur l'organisation du marché du poisson de conserve, à fixer stipulations et conditions sous le régime desquelles assistance pourra être donnée à ceux qui préparent le poisson de conserve pour l'exportation, à contracter des marchés pour l'exportation de ce poisson, office qui sera, en général, nanti du pouvoir de dépenser et d'administrer toutes sommes d'argent qui, pour les fins de la loi, peuvent lui être avancées de la manière prévue; et pour décréter en plus la nomination d'un conseil consultatif, pourvoir aux frais de déplacement et de subsistance de leurs membres et nommer les fonctionnaires, commis et employés qui seront nécessaires.

(La motion est adoptée et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Sanderson.)

M. MacNEIL: Le ministre aurait-il l'obligeance de donner quelques explications?

L'hon. M. MICHAUD: Il s'agit d'assister une section de l'industrie des pêcheries cruellement éprouvée par des conditions auxquelles le parlement canadien ne pouvait rien. L'industrie du poisson de conserve, surtout sur les côtes de l'Atlantique, est depuis des siècles le soutien principal de cette région canadienne, et jusqu'à la Grande Guerre elle réalisait assez de progrès. Par côtes de l'Atlantique j'entends la rive nord du Saint-Laurent, dans

la province de Québec, jusqu'au Labrador, les îles de la Madeleine, la péninsule de Gaspé, la côte nord du Nouveau-Brunswick, la côte est et la côte ouest de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton.

L'industrie produit, bon an mal an, de 50 à 70 millions de livres de poisson séché de conserve, qu'elle exporte presque totalement aux pays étrangers suivants: Espagne, Italie, Portugal, Amérique du Sud, Antilles, Etats-Unis, et les revenus de ces exportations suffisaient pour maintenir dans une modeste aisance ceux qui en dépendent. Mais dès le lendemain de la Grande Guerre, l'industrie commença à périliter, condition qui s'est perpétuée jusqu'à l'apparition de la crise économique, en 1930, alors que la production et les exportations de poisson séché baissaient considérablement. L'an dernier l'industrie touchait sa plus faible production, 19 millions de livres, ainsi que les plus bas prix.

L'hon. M. MANION: C'est le plus bas niveau de plusieurs années.

L'hon. M. MICHAUD: En effet. En 1927-1928 la morue séchée valait, en moyenne, \$6.50.

M. PELLETIER: Les 100 livres?

L'hon. M. MICHAUD: Le quintal de 112 livres. L'an dernier elle était cotée à \$3.75. Le fléchissement dans la production vient de la perte de débouchés, presque exclusivement étrangers, perte elle-même due à l'effet de la contraction du pouvoir d'achat dans les pays importateurs, mais aussi des nouvelles doctrines économiques que ces nations ont traduites en contingentements, en droits prohibitifs et en diverses entraves sur les importations de poisson de provenance canadienne. La concurrence de plus en plus âpre que nos producteurs ont rencontrée chez les nations étrangères a plus que tout autre facteur contribué à faire périliter notre industrie du poisson séché. Avant la Grande Guerre, l'Europe exportait très peu de poisson dans l'Amérique du Sud, aux Antilles et aux Etats-Unis et jusqu'alors ces pays constituaient notre meilleur et pour ainsi dire notre seul marché. Après la guerre, certains pays encouragèrent sur une grande